

Abandon de recours dans le cadre du Tignes Snow Quad Challenge 2012

Les soussignés reconnaissent participer, de leur propre initiative et à leurs propres risques, aux épreuves et entraînements organisés par TT-Events, dans le cadre du Tignes Snow Quad Challenge qui aura lieu les 29, 30 et 31 janvier 2012. (Savoie/France).

Ils renoncent pour eux-mêmes, leurs ayants droits, proches, ascendants et descendants, ..., employeurs, et leurs éventuels assesseurs, à tout recours contre l'organisateur, aidants, bénévoles, le(s) propriétaire(s) du circuit ou des terrains utilisés dans le cadre des épreuves, spectateurs, ou autre concurrent, pour les dommages corporels ou matériels qui pourraient leur être occasionnés pendant les épreuves, les entraînements, les liaisons ou reconnaissances du parcours.

En cas de décès, le présent abandon de recours tient lieu également de porte-fort pour leurs ayant-droits, héritiers, proches, ascendants, descendants, employeurs et assureurs.

Chaque pilote s'engage à honorer sa responsabilité civile et, le cas échéant, sa propre responsabilité s'il provoquait un préjudice corporel ou matériel à autrui.

Il prend connaissance qu'il n'y a pas forcément de médecin sur le circuit.

Il invoquera ses propres assurances, en cas d'accident nécessitant une intervention médicale, chirurgicale, un transport ou rapatriement.

Signature précédée des prénoms et noms en majuscule, et de la mention « **lu et approuvé** ».

Une autorisation parentale doit être jointe à la présente si le pilote n'a pas 18 ans révolus au moment de l'inscription.

QUAD No :

DATE :

SIGNATURES : 1er pilote 2ème pilote 3ème pilote